

Celeste mutualise les accès très haut débit pour les entreprises

Et si l'adoption du très haut débit par les entreprises venait de la mutualisation des coûts de raccordement et d'abonnement ? C'est la piste explorée par le petit opérateur indépendant Celeste basé en région parisienne qui vient de lancer une **offre d'accès «multi-entreprises»** à destination des entreprises souhaitant mutualiser le coût d'une connexion haut ou très haut débit. Ce service s'adresserait donc en particulier aux pépinières d'entreprises ou aux copropriétés.

En pratique, il est offert la possibilité de partager une connexion **jusqu'à 8 entreprises**, en répartissant la bande passante en fonction des attentes des sociétés. D'un point de vue technique, la connexion est installée dans les locaux du gestionnaire du site. Dans ces locaux, le fournisseur d'accès installe le routeur StarQos 4 (pour les SDSL) ou StarQos 6 (pour les fibres) et un switch manageable Cisco.

« Chaque client dispose de deux ports sur le switch : un pour l'Internet et un pour la téléphonie. Nous utilisons le câblage interne de l'établissement pour amener le service jusqu'aux entreprises. Aucun équipement n'est nécessaire pour les entreprises », explique **Nicolas Aubé**, président de Céleste.

L'offre est disponible **partout en France** (6500 communes pour la fibre et dans tout l'Hexagone pour les liaisons SDSL). Son prix est de 99 euros par mois auxquels s'ajoute l'abonnement lié à la connexion fibre ou SDSL. *« La facturation peut être faite soit directement à l'hôtel d'entreprise ou à la pépinière; ou bien également aussi on peut la répartir entreprise par entreprise »,* conclut Nicolas Aubé.

Source: L'Espresso.fr